

**SOCIÉTÉ D'HISTOIRE NATURELLE
DE LA MOSELLE**

FONDÉE EN 1838

SIÈGE : MAISON DU D^r MONARD
25, RUE DUPONT-DES-LOGES 57000 METZ

C.C.P. 104-808 A STRASBOURG

N° 347

FEVRIER 1985

Cotisation : 90 F (retraités et étudiants : 50 F)

La séance du 16 janvier 1985 a dû être annulée compte tenu des conditions météorologiques particulièrement difficiles et de l'état des routes. Les points inscrits à son ordre du jour seront traités soit au cours de la séance de janvier, soit au cours d'une séance ultérieure.

MERCREDI 13 FEVRIER 1985 : La séance de février a été avancée au deuxième mercredi du mois et aura lieu l'après-midi à 15 heures, dans une salle du Lycée d'Enseignement Hôtelier de Metz-Borny, après un repas qui réunira dans cet établissement les membres qui le désirent.

Prix du repas : 80 F environ, boissons comprises.

Rendez-vous entre 12 H 15 et 12 H 30 précises au plus tard.

Le nombre de places dont nous pouvons disposer pour le repas étant limité, prière de s'inscrire le plus tôt possible et avant le 8 FEVRIER auprès du Président, J.L. NOIRE de préférence par téléphone (780.25.85 ou 780.24.51 aux heures de bureau).

Ordre du jour de la réunion :

- Compte rendu de la séance de décembre 1984 ;
- Allocution du Président ;
- Bilan financier de l'année 1984 par P. CRUSSARD-DRUET, trésorier de la Société ;
- Recherches de Lépidoptères hétérocères sur les fleurs de lierre en région messine, par J.M. COURTOIS ;
- Projet de calendrier des sorties en 1985 ;
- Divers.

Compte rendu de la séance du 20 JUIN 1984, par F. HERRIOT

Présents : Mmes MAUJEAN, REMOND ;
MM. ANDREJEWSKI, CHARLES, CORDIER, FEUGA, GERARD, HAMON, HERRIOT,
LEMOINE, MARCOUX, MATHIEU, MEGUIN, A. MULLER, NOIRE, REMOND,
SCHWALLER, SCHMAUCH, SALOMON, THIEL.

Excusés : Mmes FEUGA, GAULTIER-PEUPION, GREINER, KUNTZNER, PACI ;
MM. BECKER, CRUSSARD-DRUET, HERFELS, PICARD, SCHUTZ.

En ouvrant la séance à 20 H 30, le Président J.L. NOIRE adresse ses vœux de prompt rétablissement à notre trésorier P. CRUSSARD-DRUET qui vient de subir une intervention chirurgicale.

Il présente ensuite M. Dominique CORDIER, professeur de sciences naturelles et Président de la Société des Jeunes Naturalistes de la Moselle qui a accepté de venir animer notre séance.

.../...

Avant de présenter son diaporama sur "La connaissance et la protection de la nature en Lorraine". D. CORDIER nous parle de ses activités très diversifiées dans ce domaine et de la société qu'il anime, groupe formé de jeunes naturalistes dynamiques et passionnés dont le Président fondateur fut notre regretté collègue Jean GLASSER.

Il évoque également les difficultés qu'il rencontre auprès des pouvoirs publics à propos de la protection des petits mammifères comme le Blaireau et le Putois ; il déplore le gazage presque systématique des terriers, quels que soient leurs occupants, et constate les effets désastreux de la chloropicrine utilisée sur la végétation ou voisinage des terriers, en particulier dans une zone de captage des eaux alimentant Metz.

En dépit de nombreuses actions pour protéger ces mammifères, démarches à la Préfecture et auprès des associations de chasseurs, pétitions, articles dans la presse, etc..., il constate avec inquiétude que leur extermination se poursuit et qu'elle entraîne un déséquilibre profond dans la nature.

D. CORDIER présente ensuite durant une heure et demie une série de diapositives réalisées en Lorraine et montrant principalement l'avifaune et ses milieux de vie : les plans d'eau, la phragmitaie, les berges buissonnantes, les marais, les prairies humides, la forêt.

Il termine sa présentation par quelques diapositives montrant différents types de pollution dont la faune est victime ainsi que le "travail" des débroussailluses employées pour dégager largement les abords des routes et des chemins et qui contribue à la désertification de certains biotopes.

Le Président félicite chaleureusement D. CORDIER pour la qualité du montage présenté ainsi que pour l'action efficace qu'il mène dans le cadre de la protection de la nature et le remercie encore d'être venu animer notre réunion.

Divers :

- Le Président rappelle la sortie du 30 Septembre dans la région de Phalsbourg qui se fera en commun avec les Académie et Société Lorraines des Sciences de Nancy ;
- Il exprime ses félicitations à notre collègue J. MEGUIN à l'occasion de sa publication dans le "Républicain Lorrain" d'un article qui lui est consacré ;
- Il présente un travail de B. HAMON, "contribution à la connaissance des populations de chauves-souris dans la mine du Haut-Bois, commune de Longeville-les-Saint-Avold" ;
- Il donne lecture d'un texte dont la rédaction a été décidée en liaison avec la F.LOR.E-57 concernant le mercantilisme des expositions de minéraux et de fossiles et le pillage des sites qui en résulte. Ce texte sera adressé en particulier au "Républicain Lorrain" qui patronne certaines de ces expositions ;
- A. MULLER annonce qu'une sortie mycologique aura lieu le samedi 8 Septembre à 14 heures dans la Forêt de Rémillly en prolongement des cours publics de mycologie donnés à l'Institut Européen d'Ecologie par notre collègue, le Pr LECTARD ;
- Présentation d'ouvrages scientifiques :
 - . G. MARCOUX présente "Fleurs de montagnes" (Alpes, Pyrénées, Vosges, Jura, Massif Central, Apennin) et le "Guide naturaliste des Côtes de France" chez Delachaux et Niestlé ;
 - . J.F. SCHMAUCH présente "L'Aube de l'Humanité", chez Belin, collection "Pour la Science".

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 heures.

Le Secrétaire de séance : F. HERRIOT.

La chauve-souris ne s'accroche pas aux cheveux!...

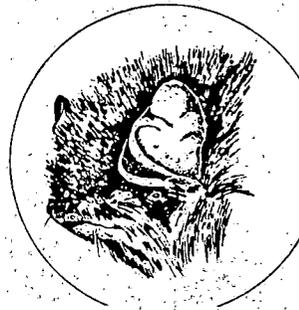
Chauves-souris ! Grr... Je vois d'ici le poil se hérissier sur l'épiderme, le cheveu se dresser sur le crâne et un drôle de frisson parcourir l'échine fiévreuse. Non, non ! Ne faites pas l'innocent, pas plus que l'hypocrite. Peu d'entre nous portent cette charmante bête dans leur cœur. A vrai dire, cette phobie se niche avant tout dans nos têtes. Victime, à travers les siècles, d'une iconographie sans pitié, la chauve-souris fut longtemps la caricature du Mal. Civilisation occidentale oblige ! Toutefois, en Extrême-Orient, cet oiseau nocturne, et en particulier en Chine, devient le symbole du bonheur. Mystère des cultures ! Toujours est-il que la conjugaison de multiples facteurs met en péril l'espèce des chauves-souris.

La chauve-souris traîne une bien méchante réputation que toute une civilisation crée de toute pièce pour mieux lui mettre sur le dos mouttes maléfiques : incarnation du Malin ou créature ensorcelée.

Iconographie sans pitié que certaines bandes dessinées par naïveté peut-être se chargent d'entretenir. Et pourtant... s'il convient de dire que la chauve-souris n'est pas cette affreuse bestiole qui s'accroche dans les cheveux, s'il faut affirmer qu'elle est un indéniable auxiliaire de l'agriculteur dans sa lutte contre les insectes, les espèces sont en danger : Pollution des eaux et de l'air, comportements inconsidérés des hommes concourent à leur disparition.

MAMMIFERES ET RYTHMES DE VIE

Il faut d'abord dire, que leur vie et leur système biologique rappellent ceux des mammifères, ordre auquel elles appartiennent. Les chauves-souris sont soit frugivores ou nectarivores. Seules quatre espèces sont hématophages, c'est-à-dire qu'elles sucent le sang de certains animaux (bovins ou chevaux). Vivant en Amérique centrale, leur mode de nutrition a contribué à donner mauvaise presse à l'ensemble de l'espèce... Les chauves-souris européennes ont choisi un régime alimentaire insectivore et, à ce titre, se proposent comme de précieux auxiliaires des agriculteurs. C'est d'ailleurs à ce moment précis qu'elles «avouent une première faiblesse». Avec l'utilisation de produits chimiques dans la protection des plantes on a limité leur masse alimentaire et aussi gêné leur évolution.



Tête de *Minioptère de Schreiber*

Leurs rythmes biologiques varient selon les espèces et leurs types d'habitat. Vers octobre-novembre débute le cycle de la reproduction où mâles et femelles se regroupent dans les sites (grottes, caves, greniers...). Succède alors l'hibernage. La pénurie d'insectes commande cette adaptation physiologique (janvier-février) : Groupées en nurseries, les femelles procéderont, lors du troisième cycle biologique, à la mise à bas et révéleront un type de relation familiale très maternelle : elles élèveront leur progéniture (mai-juin), procéderont à leur éducation (chasse, méthode de vol...). Le dernier cycle est appelé période d'estivage : les chauves-souris se constituent en véritables colonies dans les châteaux en ruine, les arbres creux, les cavités diverses, etc.

A propos de la chasse, équipée d'un véritable radar, la chauve-souris a «adopté ce moyen de navigation» (l'écholocation) pour rendre plus efficaces ses chasses nocturnes, même si elle n'est pas totalement aveugle.

Si le comportement social des chauves-souris demeure complexe et assez mal étudié, relevon à titre d'anecdote, que certaines espèces comme le *Minioptère* de Schreibers, possède un type d'échanges sociaux développé. C'est ainsi que lors de la période d'éducation, les familles peuvent confier leur propre progéniture à des «amis» pendant qu'elles se consacrent à la chasse. Étonnant, non ?

mieux informer pour mieux les protéger

Mais cette image un peu naïve risque de disparaître pour différentes raisons. Il n'est pas question d'en dresser une liste exhaustive, mais il convient de dire que l'homme, soit directement, soit indirectement par ses activités, se situe à la première place pour expliquer le danger réel que court l'espèce. Les destructions de chauves-souris prennent différentes formes : le baguage maladroite, maintenant interdit, réalisé en période d'hibernation, destiné paradoxalement à une meilleure connaissance des espèces ; le vandalisme ou l'action des collectionneurs et même la consommation pour certaines ethnies. Même en France, paraît-il. Les interventions directes et nuisibles de l'homme sont complétées par des actions indirectes sur les espèces : C'est ainsi que leurs gîtes de prédilection (en surface ou souterrains) sont menacés (arbres abattus, vieilles maisons détruites, carrières fermées, gouffres ou grottes rebouchés ou pollués, hyperactivité spéléologique, etc...). Autant de facteurs qui déséquilibrent le mode d'existence des chauves-souris surtout lors des cycles d'hibernation et de reproduction.

Les différents facteurs agissant sur leur chaîne alimentaire contribuent aussi à la régression des populations de chauves-souris. Produits toxiques (insecticides et pesticides) et organochlorés (lindanes, DDT...) conjuguent leurs effets pour raréfier, souiller ou détruire leur nourriture naturelle, alors que la pollution des eaux où elles se désaltèrent et des airs (plomb, mercure, zinc...) favorisent le «cercle infernal». Autant de confirmations qui permettent de dire que l'homme, après avoir introduit durablement une iconographie imbécile dans les esprits, se situe comme le plus grand prédateur de l'espèce, bien avant les rapaces.

... UN SAUVEUR : L'HOMME ? ...

Juste retour des choses, c'est à lui de réparer ses inconséquences. C'est tout le programme et l'objectif que se sont assignés des hommes et des associations. Ils cherchent à sensibiliser l'ensemble de la population. Si ce genre d'action peut être «payant», il reste désormais «la grande affaire» : la pollution du milieu (bactériologique, chimique, parasitaire...). C'est ici une tout autre paire de manches, car ce qui est en jeu, c'est un système dans sa globalité. Et ce n'est pas la loi qui peut tout changer comme par un coup de baguette magique. Ce n'est plus ici le «simple» débat sur la protection d'une espèce, mais celui concernant l'ensemble de notre environnement. Une question de conscience collective, paraît-il.

- La loi du 10 Juillet 1976 (art. 3 et 4) protège les espèces faune et flore sur le territoire national.
- L'arrêté du 17 Avril 1981 interdit toute destruction, manipulation, capture, enlèvement, naturalisation, transport, colportage, utilisation, mise en vente, vente, achat de toutes les espèces de chauves-souris, qu'elles soient vivantes ou non.



COMMISSION PERMANENTE D'ETUDE
et de PROTECTION des EAUX
SOUTERRAINES et des CAVERNES

Association Nationale de Protection de la Nature

C.C.P. DIJON 234 906 W

Siège Social : CENTRE P.M.F. 3, rue Beauregard - 25000 ANCOIN